

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES SOURCES DE L'ORNE**  
**DEPARTEMENT DE L'ORNE**

**Délibération DEL-2023-04-47**



Sources de l'Orne  
communauté de communes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



**SÉANCE DU JEUDI 13 AVRIL 2023**

<p><u>Date de convocation</u> : 7 avril 2023</p> <p><u>Nombre de délégués en exercice</u> : 42</p> <p><u>Nombre de délégués présents</u> : 38</p> <p><u>Nombre de votants</u> : 41</p> <p><b>VOIX POUR :</b> 41</p> <p><b>VOIX CONTRE :</b> 0</p> <p><b>ABSTENTIONS :</b> 0</p>	<p>L'an deux mil vingt-trois, le treize avril, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle de Surdon (Macé) sous la présidence de M. Jean-Pierre FONTAINE, Président.</p> <p><u>Présents</u> : MMES BETTEFORT Stelliane, BIDAULT Martine, DEBACKER Hélène, GUYOT Jeannine, LAHIGUERA Angélique, LAMBERT Paméla, LECAMUS Florence, LEMOINE Martine, LEROY Pascale, LUBRUN Laurence, MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline, MESNEL Elisabeth, MEYER Martine, PERSEHAYE Christel, TANASE Gabriela, TINOIS Marie-Claude, MM. BAËLDE Jean-Pierre, CHATEL Jacques, CORU Vincent, DUVAL Claude, EGRET Fabrice, FLEURIEL Patrick, FONTAINE Jean-Pierre, GRASLAND Yves, HUGUIN Patrick, LAMBERT Patrick, LE CARVENNEC Eric, LELOUP Christian, LEVESQUE Michel, MAACHI Mostefa, MAUSSIRE Jacques, QUELLIER Serge, ROBIEUX Christophe, ROGER Damien, ROLLAND Jean-Pierre, SAUVAGET Jean-Paul, TAUPIN Jean-Marie, VINET Paul.</p> <p><u>Excusés avec pouvoir</u> : Mme PUTIG Reine-Marie (pouvoir donné à M. HUGUIN Patrick), M. LEROY Michel (pouvoir donné à M. VINET Paul), M. SOREL Damien (pouvoir donné à Mme LAMBERT Paméla)</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Mme MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center; margin: 10px 0;"> <p><b>Objet : Subventions Façade et Vitrine</b></p> </div> <p>Monsieur le Président présente aux membres du Conseil Communautaire les dossiers suivants, dont les travaux sont éligibles au titre des subventions Façades et Vitrites.</p> <p><b>Sées O Poil (Sées)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Commerce concerné : Toilettage canin et félin</li> <li>- Nature des travaux éligibles : Enseigne</li> <li>- Montant dépenses éligibles : 1 650 € HT</li> <li>- Montant de la subvention demandée : <b>825 €</b> (50% pour enseigne)</li> </ul> <p><b>EURL Atelier 24 (Sées)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Commerce concerné : Salon de coiffure</li> <li>- Nature des travaux éligibles : Enseigne</li> <li>- Montant dépenses éligibles : 2 285 € HT</li> <li>- Montant de la subvention demandée : <b>1 142,50 €</b> (50% pour enseigne)</li> </ul> <p>Ces subventions ne seront versées que sur présentation des factures acquittées conformément au règlement en vigueur</p>
---	---

- **Le Conseil Communautaire**, après en avoir délibéré et à l'unanimité, **accepte** d'attribuer ces subventions.

Fait et délibéré les dits jour, mois, an ci-dessus,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président  
Jean-Pierre FONFAINE



La secrétaire,  
Marie-Caroline MALEWICZ-LABBÉ